

Bulletin municipal

Mai 2019



MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous invite à lire ce bulletin qui parle de la vie de votre commune.

J'ai le plaisir de vous annoncer que depuis le 06 avril 2019 ANCTOVILLE-SUR-BOSCQ possède un document d'urbanisme qui va lui permettre d'évoluer dans un cadre bien défini.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la commune qui est régulièrement mis à jour.

Bonne lecture.

Nadine BUNEL.

Approbation du Plan Local d'urbanisme le 19 mars 2019

Le Conseil Municipal a donné un avis de principe au dossier d'approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU) le 13 mars 2019.

Le Conseil Communautaire de Granville Terre et Mer (qui a la compétence « gestion et élaboration de document d'urbanisme ») a approuvé le PLU de la commune le 19 mars 2019.

L'ensemble des pièces du PLU de la commune est consultable et téléchargeable sur :

<https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

<https://anctovillesurboscq.fr/>

Le dossier de PLU approuvé est tenu à la disposition du public en mairie d'Anctoville-sur-Boscq, et au pôle de proximité de la communauté de communes Granville Terre et Mer, à Bréhal, aux jours et heures d'ouverture au public, ainsi qu'à la préfecture, conformément aux articles R.153-20 et suivants du code de l'urbanisme

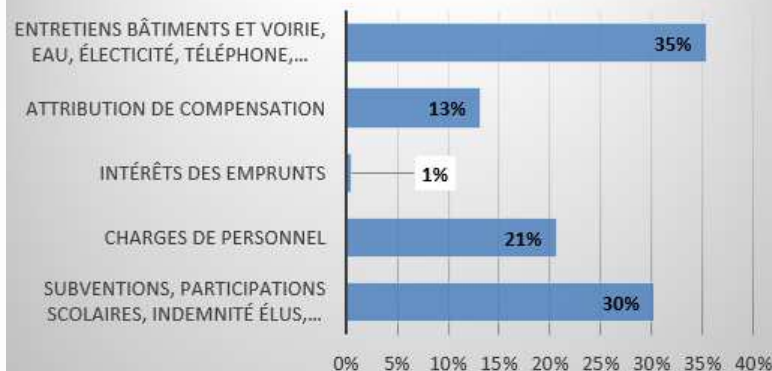
SOMMAIRE

Page 2	<u>Mot du Maire</u>
Page 3	<u>Budget</u>
Page 4	<u>Travaux</u>
	<u>Commune d'échanges et dynamique</u>
Page 5	Les Anciens Combattants
Page 5	Association Les Solexins
Page 5	Association de Chasse
Page 5	Association les Amis de Saint Martin
Page 6	Le collectif Pourkoipetit
Page 7	Secteur Action Gériatologique
Page 8 et 9	<u>Animations</u>
Page 10	<u>Zéro pesticide</u>
Page 11	<u>Côté Nature</u>
Page 12	<u>Etat Civil 2018 – 2019</u>
Page 13	<u>Infos pratiques</u>
Page 14	<u>Démarches administratives</u>
Page 15	<u>Points Information Ecoute</u>

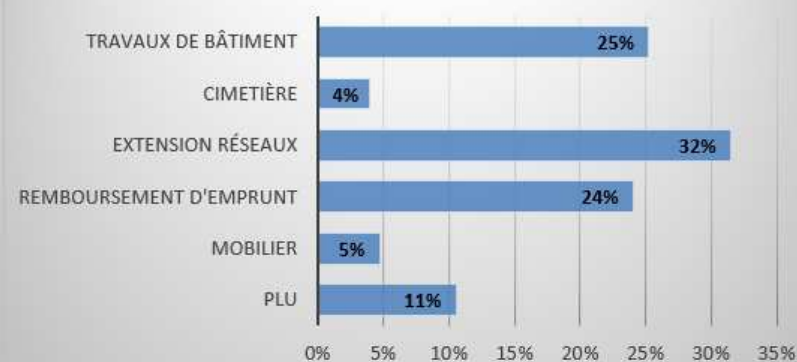
Budget

BUDGET 2018

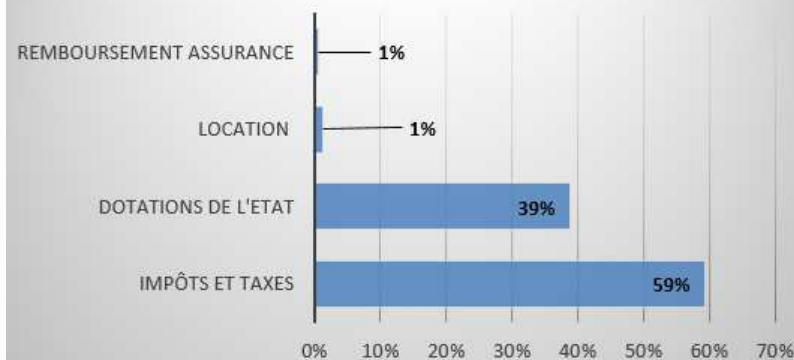
Dépenses de fonctionnement



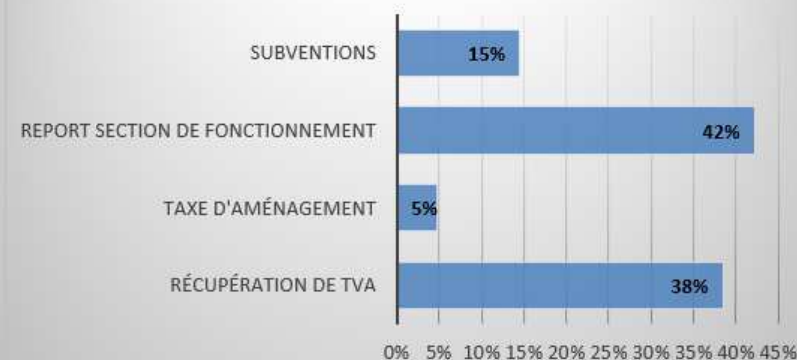
Dépenses d'investissement



Recettes de fonctionnement



Recettes d'investissement



BUDGET 2019

Le Conseil Municipal a approuvé le budget primitif qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de 439 396,98 € à la section de fonctionnement et à la somme de 98 036 € à la section d'investissement. Le Conseil Municipal a décidé, cette année encore de ne pas augmenter les 3 taxes.

La végétalisation du cimetière

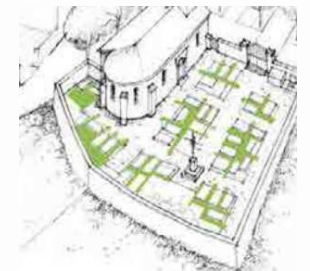


Dans la démarche Zéro Phyto la commune a choisi de végétaliser le cimetière avec des plantes couvre sol types « Sedum Coral Carpet » en inter-tombes. Elles permettent de supprimer l'utilisation de produits phytosanitaires de diminuer le coût d'entretien et contribuent au fleurissement du cimetière.

Une subvention par l'agence de l'eau va nous être accordée pour cette végétalisation.

Clôture Mairie

La haie séparant la Mairie et la parcelle A 311 a été remplacée par une clôture en bois (déclaration préalable n° 050 008 18 J0016 accordée le 16 janvier 2019).



Eglise

Un éclairage composé de 4 spots a été mis en place afin de mettre en valeur l'église et le centre-bourg. Un projecteur d'animation sera prochainement installé.

Pour les travaux 2019 un dossier de subvention a été adressé à la Préfecture en ce qui concerne l'accessibilité de l'église. Le montant des travaux est estimé à 11 700 €

Salle des fêtes travaux 2019

Rénovation de la cuisine et rénovation de la toiture et des façades des garages.

L'étude a été menée par le cabinet CARLI, le coût estimé s'élève à 52 200 €. Le Conseil Municipal a voté cette somme au budget 2019 lors de sa séance du 27 mars 2019.

Commune d'échanges et dynamique

LES ANCIENS COMBATTANTS ET SOLDATS DE France

Le Président, BELLAIZE Daniel, Chemin de la Clémentière 50400 GRANVILLE ☎ 02.33.61.24.28

LES SOLEXINS

Le Président Serge MARTIN, sergemartintutelle@neuf.fr, ☎ 06.30.72.83.34

LA CHASSE

Le Président LEGOUIX Julien, Vice-Président LEGOUIX Yannick, Trésorier DAVID Bertrand.

LES AMIS DE SAINT MARTIN

Le 1er juillet 2018 a eu lieu la messe avec pain béni suivi d'un repas froid au cours duquel 55 personnes se sont rassemblées.

Cette année a eu lieu la crèche vivante qui comme tous les deux ans a réuni beaucoup de personnes. Une vingtaine de bénévoles ont aidé au montage et démontage de la crèche. Une quinzaine de personnages ont animé cette crèche. Le public fut nombreux et heureux. Un repas a clôturé cette belle journée de Noël.

Le 10 mars 2019 a eu lieu le repas « poule au pot » de l'association. Cette journée a rassemblé 74 personnes. Ce fut une journée conviviale.

Dates à retenir

7 juillet 2019 11h messe avec pain béni suivi d'un repas froid

25 décembre 2019 messe de Noël dans notre église.

La Présidente

Mme BOUCEY Elise-Marie



Commune d'échanges et dynamique

POURKOIPETIT

La magie a, une fois de plus, opéré pour le collectif anctovillais des Pourkoipetit lors de la 145e édition du Carnaval.

Des « Harry Potter », des feuilles mortes et un train fou qui rate la gare de Granville ont été les joyeux ingrédients de 2019. La centaine de membres s'en est donné à cœur joie pendant les 5 jours de festivités mais aussi tout au long de l'année avec les nombreux rendez-vous qui les rassemblent.

Le groupe va désormais se tourner vers Carnaval 2020 ; les ateliers char, couture, chorégraphie, etc... reprendront à l'automne.

En attendant, les Pourkoipetit vous attendent pour le prochain évènement qu'ils organisent : la brocante annuelle, dans le bourg d'Anctoville, le jeudi 15 août 2019. (Informations au 07.82.82.48.36.). A bientôt !

VIDE GRENIER

Jeudi 15 août 2019

*Entrée gratuite
Informations au
07.82.82.48.36.*

*Buvette et restauration
sur place.*



Commune d'échanges et dynamique

Secteur Action Gériatologique (SAG)

Suite à l'assemblée générale du 4 Avril dernier Madame Pascaline JACOMME, adjointe à la mairie d'Yquelon a été reconduite à son poste de Présidente. Mesdames DESCHAMPS et DEROUET représentent toujours la commune d'Anctoville-sur-Boscq.

Le Secteur d'Action Gériatologique du Pays Granvillais a prévu de mener les projets suivants :

- aider à lutter contre l'isolement des personnes âgées ainsi que des actions de prévention ;
- activités pour soutenir les bénévoles du réseau de visiteurs à domicile en collaboration avec le CLIC et de nombreuses associations.



Manifestations à venir

Animations et chants dans les maisons de retraite du Pays Granvillais de 15h à 16h30 par "Béanimation" en avril 2019 : le 10 à Orpéa, le 17 à Saint Gabriel et le 30 à Paul POIRIER, en mai 2019 : le 3 au Jardin d'Henriette et 10 Le Vallon.

Fête du printemps le 2 mai 2019 à partir de 14h30 à la salle St Nicolas à Granville. Sous la forme d'un thé-dansant cet après-midi festif sera animé par l'accordéoniste Sébastien de l'association. Chantons pour passer le temps. Entrée libre et gratuite avec goûter offert.

Conférences et ateliers de prévention avec l'ASEPT (Association Santé Education et Prévention sur les Territoires Normandie), Entrée gratuite

Les premiers gestes qui sauvent le 10 mai 2019 à 14 h à Jullouville salle des Mielles.

Prévention routière le 14 mai 2019 à 14 h à Donville-les-Bains salle Paul BOUREY.

Conférence sur mieux comprendre et gérer le sommeil le 3 juin 2019 à 14 h à Anctoville-sur-Boscq salle polyvalente.

Trucs et astuces pour un logement pratique (participation du SAG à l'action mise en place par GTM et le CLIC) le 26 septembre 2019 salle de Hétel à Granville de 10 h à 17 h 30.

Semaine bleue

- le 6 octobre 2019 : marche dans les chemins de St Planchers.
- Le 15 octobre 2019 : débat théâtral à la salle de convivialité d'Yquelon. (heure à préciser)

Ces manifestations sont toujours annoncées par des flyers dans les boîtes aux lettres des personnes retraitées, par voie de presse et affichage mairie.

PREMIERS SECOURS

La commune souhaite organiser une formation PSC 1 (Prévention et Secours Civiques). La question d'une prise en charge par la commune sera posée lors d'un prochain Conseil Municipal. Nous vous informons de la tenue d'une formation par le dépôt d'un courrier dans votre boîte aux lettres.

Vous pourrez, à l'issue de cette formation, réaliser les gestes qui s'imposent en attendant l'arrivée des secours spécialisés.

Les gestes sont simples, ne nécessitent pas d'entraînement physique mais peuvent sauver une vie.



Retrouvez toutes ces infos sur le site de la commune. <https://anctovillesurboscq.fr/>

Animations

Pour les enfants jusqu'à 10 ans

Chaque année la commune propose un spectacle et un goûter en fin d'année dans la salle des fêtes.

Cette année le spectacle est prévu le **samedi 14 décembre 2019** après-midi dans la salle des fêtes d'Anctoville-sur-Boscq.



Pour les enfants de 3 à 10 ans



Une aide financière de 15 € par an est accordée aux enfants à partir de 3 ans et plus fréquentant les écoles maternelles ou primaires pour une activité sportive ou culturelle. Le ticket sport et culture est à votre disposition à la Mairie.

Pour les habitants de plus de 60 ans

Un colis constitué de produits du terroir est distribué en fin d'année. En 2018 cet instant fort sympathique et convivial a réuni un très grand nombre d'aînés qui se sont retrouvés pour échanger autour d'un apéritif dans la salle des fêtes. Cette année l'apéritif est prévu le **vendredi 06 décembre 2019 à 18h30** à la salle des fêtes.



Repas entre voisins

Le **dimanche 16 juin 2019**, la commune organise un repas des voisins. La commune vous offre l'apéritif et fournit un barbecue et du charbon de bois, ainsi que les tables et les chaises et chacun apporte son pique-nique. On vous y attend nombreux !



Animations

Voyage Séniors

Le **CCAS d'Anctoville-sur-Boscq** en collaboration avec les CCAS de Saint-Pair sur mer, Donville les Bains et Yquelon et en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances organise un séjour à Vic-sur-cère (Cantal Auvergne) du 29 juin au 06 juillet 2019. Les membres du CCAS sont heureux de permettre aux retraités de la commune de découvrir de nouvelles régions et partager des moments de convivialité.



Arts sous les Clochers



L'association Arts sous les clochers a pour objectif la mise en valeur de petites églises.

L'association promeut également la création artistique contemporaine. Elle facilite le développement culturel en liaison avec les associations existantes, les communes et les paroisses, ainsi que les institutions culturelles des collectivités locales concernées. Elle se fixe comme but d'atteindre le grand public, y compris le plus jeune.

Cette année l'église d'Anctoville-sur-Boscq accueille l'artiste **Florence VASSEUR** qui présentera sa création intitulée « Frères humains » autour de la notion du partage de Saint Martin.

Les week-end des 25 et 26 mai une exposition vente d'œuvres d'art aura lieu dans chacune des 6 salles communales participantes, sous la houlette de Robert le Biez en partenariat avec les artistes granvillais. Des prestations de l'association Slam va Bien y seront également organisées.

L'Echo du Roc

L'Echo du Roc, chœur de Granville, donnera un concert dans l'église d'Anctoville-sur-Boscq, **le vendredi 21 juin 2019**. Cet ensemble vocal est composé d'une soixantaine de chanteurs amateurs de la région de Granville réunis pour un même plaisir : le chant choral. La chorale est dirigée par David FIAULT-CHESNAIS, fervent défenseur de la pratique du chant choral amateur et convaincu de ses bienfaits. Il dirige plusieurs chorales dans la région Normandie.

Un programme musical très varié.

Cette année, le programme se veut très éclectique : du profane au sacré, du classique à la variété en passant par le gospel, de la renaissance à nos jours...



Zéro pesticide



Au 1^{er} janvier 2019 la Loi LABBE est entrée en vigueur pour les particuliers et leur interdit l'achat, l'usage et la détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons et terrasses.

Nous vous invitons à rassembler tous vos restes de produits phytopharmaceutiques « de synthèse chimique » et les déposer en déchetterie. Les pesticides sont des déchets dangereux, il est interdit de les mélanger aux ordures ménagères, de les vider dans les canalisations, de les jeter directement dans la nature. Bidons, bouteilles, flacons, sprays et autres contenants qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de pesticides, doivent être apportés en déchetterie si possible dans leur emballage d'origine.

Vous aussi, jardinez sans pesticides ! Des solutions alternatives existent, vous pouvez vous rendre sur le site « jardiner autrement » qui vous aidera dans cette démarche. Quelques aménagements sont possibles, sources de multiples bénéfices pour votre jardin : des abris à insectes, un point d'eau, des haies fleuries, des fleurs en toute saison...

Paillage : il limite fortement le développement des herbes folles et l'évaporation de l'eau. Vous pouvez utiliser des résidus de tontes séchés, des copeaux de bois, de la paille...

Désherbage : vous pouvez utiliser un couteau ou un sarcloir pour extirper les indésirables avec leurs racines. L'eau bouillante est aussi très efficace contre les plantes vivaces installées depuis longtemps.

Tonte : tondu à 6 ou 8 cm, votre gazon sera mieux enraciné et plus résistant à la sécheresse. Vous pouvez laisser s'installer les pâquerettes, les pissenlits... qui régaleront les abeilles butineuses.

Herbes : coquelicots, pissenlits, orties, bourrache, camomille... ces herbes sont indispensables pour la biodiversité et savoureuses dans vos plats cuisinés.

Potager : vous pouvez alterner les cultures en évitant de planter au même endroit deux espèces de la même famille, deux années de suite. Ainsi, vous éviterez les maladies et les attaques d'insectes.

Fruitiers : choisissez des variétés locales, souvent plus résistantes.

La recette du purin d'orties, un engrais naturel : Plonger 1 kilo d'orties fraîches dans 10 litres d'eau. Couvrir. Au bout d'une semaine, filtrer et utiliser dilué à 5 %. À pulvériser régulièrement sur toutes les plantes sensibles aux maladies (tomates, pommes de terre, rosiers, fruitiers).

Côté NATURE

Association NATURE et LOISIRS SAINT-PLANCHERS

Cette association est composée d'un groupe convivial de 60/80 adhérents de tous âges, passionnés de nature & d'environnement.

Leurs activités

- Une à deux marches par mois
- Randonnées à la journée avec pique-nique
- Organisation et animation de la Fête des plantes de la Saint Pancrace
- Soirée conférence
- Chantier participatif ouvert à tous pour la préservation des chemins
- Visites de jardins remarquables



02.50.81.64.87

<http://nature-loisirs.wifeo.com>

nature.loisirs.asso@gmail.com

Tarif annuel d'adhésion

- 3 € pour une personne seule
- 5 € pour un couple
- 2 € par enfant

Marchés avec Producteurs Bio

Lundi	SAINT-PAIR-SUR-MER Ferme de Crécey 17h-19h30 (juillet/août uniquement)	SAINT-URSIN maraîcher bio
Mardi	GRANVILLE cours Jonville 17h-19h	BREHAL légumes TURGIS au marché le matin
Mercredi	GRANVILLE place du 11 novembre 1918 le matin	GRANVILLE ferme de la chèvre rit, la Basle 17h-18h45 #LaChevreRit/
Jeudi	Saint-Pair-Sur-Mer place de Gaulle le matin	

Vendredi	JULLOUVILLE avenue du Ruet M. CHAPDELAINE le matin	SARTILLY ferme Saint-Ursin le matin	BREHAL paniers à commander en ligne http://laptitecoop.fr/ retrait le vendredi soir au local de Rejouets Cérences
	HUDIMESNIL ferme du Bois Landelle Marché/ paniers de 17 h à 19 h tél. 06 80 82 58 93	SAINT-URSIN Ferme de St Ursin Marché/ paniers de 16h30 à 18h30 http://ferme-st-ursin.fr/ #FermeStUrsin/	
Samedi	LINGREVILLE paniers à commander en ligne http://laptitecoop.fr/ retrait le samedi matin au local de #laptitecoop		GRANVILLE Marché le matin rue Ernest Lefranc

Retrouvez toutes ces infos sur le site de la commune. <https://ancovillesurboscq.fr/>

Etat Civil 2018 - 2019

Naissances

Nos meilleurs vœux de bienvenu à



LEPLONGEON Swann né le 26 juillet 2018 à Avranches

HARIVEL Olivia le 30 septembre à 2018 Avranches

PAUTRET Axel né le 20 novembre 2018 à Avranches

Décès

Nos sincères condoléances aux proches de

BRITZ Anne-Marie le 3 juin 2018 à Avranches

RENARD Elise le 23 septembre 2018 à Saint-Martin-des-Champs



Pacte civil de solidarité

Depuis le 1er novembre 2017 l'enregistrement des Pacs est transféré aux officiers d'état civil en mairie, et ne se fait plus auprès du greffe d'un tribunal d'instance.

Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble et rédiger et signer une convention. Elle peut également être rédigée par un notaire. Une seule convention pour les 2 partenaires doit être rédigée.

Pièces à fournir :

- Convention de Pacs (Convention personnalisée ou [formulaire complété cerfa n° 15726*02](#))
- Déclaration conjointe d'un Pacs ([formulaire cerfa n° 15725*02](#))
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation)
- Pièce d'identité en cours de validité.

Infos pratiques

Activités bruyantes

Horaires autorisés pour les activités bruyantes :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h puis de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h puis de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Brûlage des végétaux

Il est **interdit** de brûler dans son jardin. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel, le service déchets de Granville Terre et Mer met à votre disposition des composteurs.



Chardons

Les propriétaires, fermiers, métayers, usufruitiers et usagers sont tenus de **procéder à la destruction** des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent ou exploitent. Cette destruction devra être exécutée et être terminée au plus tard avant la floraison.



Divagation des animaux

La divagation des animaux est interdite et peut être punie par des contraventions. Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable, et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est le responsable du dommage que l'animal a causé. Suivant la gravité du dommage, ces peines auront alors un caractère contraventionnel ou correctionnel.



Frelon asiatique

Ne prenez pas de risques. Ne vous approchez pas d'un nid de frelon asiatique.

Si vous localisez un nid de frelons asiatiques, **venez le signaler en mairie** en indiquant vos coordonnées ainsi que la localisation du nid.



Frelon asiatique

Frelon européen

Retrouvez toutes ces infos sur le site de la commune. <https://ancetovillesurboscq.fr/>

Démarches administratives



S'inscrire sur liste électorale

Les inscriptions peuvent être effectuées tout au long de l'année jusqu'au 6ème vendredi qui précède un scrutin. L'inscription peut se faire, en ligne, à la mairie ou par courrier. Vous devez fournir les documents suivants : justificatif d'identité, justificatif de domicile et le formulaire cerfa n°12669*02 de demande d'inscription (disponible en mairie).



Cartes d'identité et passeport

Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont traitées selon les mêmes modalités que les demandes de passeports biométriques auprès des seules mairies équipées de dispositifs de recueil.

Vous pouvez faire une pré-demande en ligne : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Pensez à prendre rendez-vous :

- Granville (centre l'Agora 361 rue Saint Nicolas 50400 Granville) : 02 33 50 96 06
- Gavray (Mairie) : 02 33 91 22 11
- Bréhal (Mairie) : 02 33 61 61 24

Demandes d'urbanisme

Avant le dépôt de votre dossier en mairie, vous pouvez vous informer sur les règles d'urbanisme en vigueur dans la commune auprès du service d'instruction du droit du sol de Granville Terre et Mer.

Sur rendez-vous uniquement du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30, de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Coordonnées : 02.14.24.20.44 urbanisme@granville-terre-mer.fr

Pôle de proximité 14 rue de la gare 50290 BREHAL.



POINTS INFORMATION ÉCOUTE

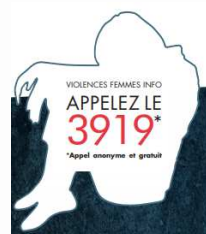


Le Pôle Famille, service communal, a été créé dans le cadre des actions menées pour la prévention des violences intrafamiliales, de la lutte contre les inégalités, et en faveur de l'accompagnement des familles et du soutien à la parentalité.

- Accueil, écoute, information, documentation, orientation.
- Soutien à la parentalité, accompagnement des familles.
- Prévention des violences intrafamiliales et lutte contre toutes les formes d'inégalités entre les femmes et les hommes.

- Anonyme et gratuit, avec ou sans rendez-vous.

Pôle de Santé du Port
21-23 rue Saintonge
50400 GRANVILLE
07.72.35.43.56
02.33.50.96.06
pole.famille@jville-granville.fr



**VIOLENCES
CONTRE LES FEMMES**
LA LOI VOUS PROTÈGE

VIOLENCES FEMMES INFO
**APPELEZ LE
3919***
*Appel anonyme et gratuit.

Le numéro d'écoute, d'information et d'orientation

Numéro d'écoute national destiné aux femmes victimes de violences, à leur entourage et aux professionnels concernés.

Appel anonyme et gratuit 7 jours sur 7, de 9h à 22h du lundi au vendredi et de 9h à 18h les samedi, dimanche et jours fériés.

Le 0 800 05 95 95 « SOS Viols Femmes Informations »

Ce numéro est destiné aux femmes victimes de viol ou d'agressions sexuelles, à leur entourage et aux professionnels concernés.

C'est un numéro d'écoute national et anonyme.

Il est accessible et gratuit depuis un poste fixe en métropole et dans les DOM du lundi au vendredi de 10 h à 19 h.

Stop-violences-femmes.gouv.fr/



VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE
MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

116.117
NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

EN CAS D'URGENCE VITALE,
APPELEZ LE 15



comitemanchedroitsdesfemmes@gmail.com



Le 119 Allô enfance en danger

Ce numéro national est dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être,

ouvert 24h/24, 7 jours/7 et gratuit.

L'ASSOCIATION SORTIR DU SILENCE :

Soutien aux femmes et aux hommes confrontés aux violences sexuelles.

02 33 93 92 72 – sortirdusilence@gmail.com



Retrouvez toutes ces infos sur le site de la commune. <https://ancetovillesurboscq.fr/>



ANCTOVILLE-SUR-BOSCQ

MAIRIE 1 place de la Mairie 50400 ANCTOVILLE SUR BOSCQ

mairie.anctovillesurboscq@wanadoo.fr

www.anctoville-sur-boscq.fr

Tél : 02.33.50.28.62

fax : 02.33.90.60.89

Numéro de la permanence :
06.70.16.91.78

Horaires

Lundi de 10h00 à 12h00

Mercredi de 14h30 à 19h00



Retrouvez tous les projets et les travaux en cours menés par la communauté de communes Granville Terre et Mer sur le site :

www.granville-terre-mer.fr/

ASSAINISSEMENT COLLECTIF



Syndicat Mixte d'Assainissement
de l'Agglomération Granvillaise

Si vous souhaitez rencontrer un technicien, une permanence est à votre disposition tous les vendredis de 14h00 à 16h00. Pour tout rendez-vous en dehors de cette permanence, merci de prendre contact impérativement par téléphone au **02.33.91.30.27** ou par mail à l'adresse suivante contact@smaag.fr

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



Granville Terre et Mer assure, en plus du contrôle, un suivi des réhabilitations des installations individuelles. Elle propose, avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie, des aides financières aux propriétaires qui doivent effectuer des travaux. Pour le contrôle des assainissements non collectifs réhabilitation, implantation ou vente contacter les services du SPANC au **02.33.61.95.96**

SERVICE EAU POTABLE



pour le compte du



Les abonnés au service d'eau potable du Syndicat sont invités à composer le **02.33.91.62.51** pour tous problèmes ou renseignements.